

Programme 2020-2025 du PS Trois-Chêne / Arve et lac

Pour une meilleure qualité de vie

Toute personne a droit à un **cadre de vie agréable et sain*** : nous fondons notre action politique dans tous les domaines sur la poursuite de cet objectif. Nous nous engageons, au PS Trois-Chêne / Arve et Lac, à lutter pour une politique de proximité dans les domaines du logement, de l'aménagement du territoire, de la sauvegarde de l'environnement, de l'emploi et de la mobilité afin de garantir une qualité de vie agréable à toutes nos concitoyennes et à tous nos concitoyens ainsi qu'à toutes celles et à tous ceux qui vivent sur notre territoire.

** La bonne qualité de vie sur le territoire genevois a été reconnue sur le plan international. Mais ces dernières années, la situation se dégrade de plus en plus. Alors que Genève est classée en 2011 troisième au niveau mondial des villes les plus attractives en termes de qualité de vie, elle rétrograde en neuvième position en 2019. Cela se ressent très fortement dans nos communes : difficultés pour trouver un logement abordable, déplacements difficiles sur les routes, végétation remplacée par du béton, etc. Si rien n'est fait pour endiguer cette tendance, les conséquences à terme peuvent avoir de sérieux impacts négatifs pour les habitant.e.s.*

COMMENT ?

=> 1. AMENAGEMENT

Aménager le territoire en faveur de la population

Notre commune a besoin de quartiers vivants, adaptés aux besoins de la population. En plus de logements en suffisance, ils doivent accueillir des commerces locaux et favoriser les échanges entre les habitant.e.s, en prévoyant les lieux nécessaires à la tenue d'activités communautaires et associatives. C'est pourquoi nous voulons que les communes investissent dans **l'achat de terrains*** et les aménagent en faveur de la population, au lieu de les laisser entre les mains de promoteurs privés.

** Si nous souhaitons avoir un développement mesuré et durable, nous devons garder une certaine maîtrise de notre territoire. Cela passe par une politique foncière visant à acquérir les terrains utiles disponibles.*

=> 2. MOBILITE

A l'écoute de toutes les usagères et tous les usagers

Le PS Trois-Chêne / Arve et lac s'engage activement en faveur d'une véritable politique de mobilité qui prenne en compte les besoins de toutes les utilisatrices et de tous les utilisateurs, qu'ils.elles soient motorisé.e.s ou non. Trop souvent, on oppose encore les besoins des un.e.s à ceux des autres, voire on les déclare incompatibles : automobilistes contre vélos, vélos contre piéton.ne.s, création de places de parcs supplémentaires au détriment des transports en commun...

Encore trop peu de projets d'aménagement cherchent une solution satisfaisante pour toutes et tous, et trop rares restent les réalisations ou projets qui incluent dès le départ la consultation des associations et représentant.e.s des futur.e.s usagères et usagers. Or, les effets de la mobilité s'intensifient : la construction de nouveaux quartiers amène davantage de trafic, les routes engorgées entraînent plus de risques d'accidents, la pollution de l'air et la pollution sonore augmentent.

Priorité à la mobilité douce

De plus en plus d'usagères et d'usagers de la route sont d'accord de délaissier leur voiture pour emprunter d'autres modes de déplacement, à condition que cela puisse se faire dans un environnement adapté et sécurisé. Il devient donc urgent de proposer de réelles alternatives à la seule primauté du trafic automobile. La construction du Léman Express et la création de la voie verte vont dans le bon sens. Il s'agit maintenant d'élargir encore davantage l'offre propice à la mobilité douce.

La sécurité avant tout

La mixité des moyens de déplacement sur un territoire restreint exige également le respect des règles de la circulation par toutes et tous : voitures, vélos, trottinettes... Il est donc essentiel de renforcer les mesures de prévention, de mieux sécuriser les points dangereux (notamment sur la Voie Verte) mais aussi d'intensifier les contrôles pour éviter que le comportement irresponsable d'une minorité mette en danger les autres usagères et usagers de la route.

=> 3. ENVIRONNEMENT

Végétaliser l'espace public

Une planification écologiquement viable de notre territoire est devenue une nécessité absolue. La crise climatique maintenant installée, nous devons adapter nos aménagements et infrastructures publiques au réchauffement actuel. Une **arborisation massive*** des espaces publics et des immeubles communaux est donc indispensable pour limiter les effets du réchauffement climatique. Il ne s'agit pas simplement de « faire joli », mais bien de mettre en place une politique à long terme visant à planter des arbres et couvrir petit à petit l'espace public bétonné lorsque cela est possible.

** Dans la situation climatique actuelle, nous n'avons plus le temps de prendre notre temps. Les réponses au réchauffement par exemple doivent être à la hauteur. Il nous faut en effet nous adapter, et vite.*

Priorité aux énergies renouvelables

Nous préconisons l'installation de panneaux photovoltaïques à large échelle sur les bâtiments communaux. Toutes nouvelles constructions sur nos communes devraient par ailleurs être soumises à des normes écologiques afin de garantir une utilisation durable des énergies.

Fini le plastique !

Nous militons pour l'abandon des plastiques à usage unique au sein de l'administration et des événements communaux. Les communes doivent montrer l'exemple !

Préserver la santé des habitant.e.s

Nous sommes opposé.e.s à l'installation et l'utilisation de nouvelles antennes 5G sur notre territoire tant qu'il ne sera pas démontré que leurs émissions n'ont aucun effet néfaste sur notre santé.

=> 4. SOCIAL

Donner la parole aux citoyen.ne.s !

Nous considérons nos élu.e.s comme étant au service de la population. Leur devoir est donc de consulter les habitants.e.s sur ses besoins aussi souvent que possible et encourager la population à intervenir davantage et participer activement au débat public. Notre commune doit mettre en place une **démocratie locale*** et des démarches participatives, afin que les prestations soient pertinentes et plus en adéquation avec les besoins.

Pour une démocratie vivante et participative, toute action qui favorisera le partenariat et la concertation avec les associations sera soutenue. Dans cette perspective, les contrats de quartier, inexistant dans nos trois communes, méritent d'être développés, de même que toutes les collaborations intercommunales qui rendent possibles des projets novateurs, au service de l'amélioration de la qualité de vie de nos communières et de nos communiers.

** Premier échelon de tout notre système démocratique, la commune est le lieu où se prennent des décisions qui impactent directement le quotidien des habitants.*

Améliorer l'action sociale et culturelle

Nous avons besoin sur nos communes d'une véritable **politique sociale et culturelle***, qui coordonne les divers.es acteurs.trices et les actions dans le domaine, et qui soutient les mesures d'inclusion, notamment dans le domaine de la formation.

Les antennes sociales et culturelles destinées aux jeunes étant de plus en plus saturées, il faut envisager au plus vite de nouveaux lieux. Les besoins en infrastructures culturelles sont également présents. Il nous faut coordonner nos actions culturelles sur un territoire souvent imbriqué. À ce titre, l'association 3 Chêne Culture pourrait être un organe fort de coordination des événements visant les trois communes.

** Le social et la culture sont les principaux moteurs de la mise en relation des habitant.e.s et de la lutte contre l'isolement. Ils sont également un excellent moyen de prévention de la délinquance.*

Des crèches communales et accessibles

Nous défendons une augmentation des places en crèche, à des prix bas pour que toutes les familles y aient accès. Pour ce faire, il faut davantage de transparence sur le fonctionnement des institutions. Leur municipalisation pourrait permettre une meilleure gestion de celles-ci.

Prévenir le harcèlement

Les communes ont un rôle à jouer dans la **prévention du harcèlement*** car le phénomène s'amplifie, laissant les victimes seules et démunies. Le phénomène est devenu un problème de santé publique, avec situations allant du mal-être au suicide pour les cas les plus graves.

Nos communes doivent admettre que le problème existe avec par exemple des campagnes d'information ou des interventions dans les écoles. Des antennes devraient être présentes sur chaque commune, avec des personnes aptes à écouter les personnes harcelées, les parents

d'enfants harcelé.e.s, et mêmes les harceuses et harceleurs.

** Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve au sein de l'école, sur le lieu de travail, dans la rue, et sur les réseaux sociaux.*